



Livret d'accueil

Référence du document : **ORG-Livret accueil-V1.0**

Version du document : **1.0**

Date de dernière version : **18/05/2020**

Sommaire

1	Gestion du document	2
1.1	Circuit de validation du document	2
1.2	Historique des versions	2
2	Objet du document	2
3	Notre situation	3
3.1	Localisation géographique.....	3
3.2	Contact	3
3.3	WiFi.....	3
3.4	Horaires d'ouverture	3
3.5	Réservation bureau	3
4	Annexes	4

1 Gestion du document

1.1 Circuit de validation du document

	Nom	Date	Visa
Auteur	Catherine LHERMITTE		
Approbateur			

1.2 Historique des versions

Révision	Date	Modification (Nature et chapitres concernés)	Auteur

2 Objet du document

Le livret d'accueil est un document remis aux adhérents et personnes se formant dans les locaux de Cadran.

3 Notre situation

3.1 Localisation géographique

Cadran est situé :

- 7 Rue du haut Vinage à Wasquehal

L'accès peut se faire par :

- Les transports en commun (quelques minutes à pied des stations) :
 - o Tramway-(Ligne R : Lille-Roubaix) : station Pont de Wasquehal
 - o Métro (Ligne M2 Lille-CH Dron) : station Pavé de Lille
 - En voiture. Nous sommes situés à 1km de la sortie « La Pilaterie » (A22) :
 - o Sortie 9 en provenance de Roubaix-Centre de Villeneuve d'Ascq
 - o Sortie 9a en provenance de TourcoingCes sorties sont accessibles depuis l'ensemble du réseau routier de la métropole lilloise et des autres axes provenant de la Belgique, Dunkerque, Valenciennes ou Paris
- Des places de parking (gratuites) sont disponibles à proximité des locaux.

3.2 Contact

Pour nous contacter, vous pouvez nous joindre par téléphone ou mail :

- N° de téléphone : 03 20 11 00 40
- Mail : coordinateur@cadran-hdf.fr
- Site internet : <https://www.cadran-hdf/>

3.3 WiFi

Le code Wifi sera fourni directement aux formateurs et aux stagiaires sur place.

3.4 Horaires d'ouverture

L'assistante de Cadran est à votre écoute lors de l'ouverture des locaux :

- Lundi : De 14h à 18h
- Mardi : De 9h à 12h et de 14h à 18h
- Mercredi : De 9h à 12h
- Jeudi : De 9h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi : De 9h à 12h

3.5 Réservation bureau

Un bureau peut être réservé par un formateur ou un membre du bureau auprès de la coordinatrice de Cadran afin d'avoir un espace de confidentialité pour des besoins spécifiques dans le cadre des activités de Cadran :

- Entretien personnalisé
- Réunion dans le cadre d'un cycle de VAE
- ...

Une affiche est apposée à la porte du bureau pour en interdire l'accès.

4 Annexes

Ce document référence les documents suivants :

- Règlement général du RGPD : ORG-RGDP Règlement-V1.1
- Les données visées par le RGPD : ORG-RGDP Registre des données-V1.1
- Fiche d'évaluation de risques de sécurité : ORG-Evaluation risques-V1.3
- Charte COVID 19 : NOT-Charte déconfinement-V1.0